



Traité Baba Metsia

Michna 8 - Chapitre 3

וּצְיָא לְזַהֲתָת לֵין.
רַבִּי יְהוּדָה אָמֵר:
חַמְשָׁ.

וּצְיָא לְזַהֲתָת לְאַיִם שְׁמַן לְמִמְאָה:
לוֹג וּמְחַצָּה שְׁמַרִים, לוֹג וּמְחַצָּה בְּלָע.
אִם בֵּיה שְׁמַן מִזְקָק,
אִינוּ מַזְכִּיא לְזַהֲתָת,
קְנוּקָנִים וּשְׁנָוֹת,
אִינוּ מַזְכִּיא לְזַהֲתָת.
רַבִּי יְהוּדָה אָמֵר:

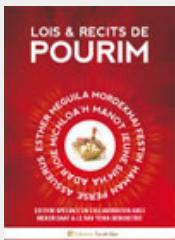
המַזְכִּיר שְׁמַן מִזְקָק לְפָבָרָו כָּל יְמֹת הַשְׁנָה,
בְּרִיאָה מִקְבֵּל עַלְיוֹ לוֹג וּמְחַצָּה שְׁמַרִים לְמִמְאָה.

Il (le gardien) doit déduire un sixième du vin (qui lui a été confié). Rabbi Yehouda dit [qu'il doit lui en déduire] un cinquième.

Il doit déduire 3 Login d'huile pour [une quantité globale de] 100 [Login] : 1,5 Log correspondant aux dépôts résiduels et 1,5 Log correspondant à ce qui a été absorbé [par les bouteilles]. Si l'huile (déposée) était pure, il ne doit pas déduire (le Log et demi) correspondant aux dépôts résiduels. Si les cruches étaient anciennes, il ne doit pas déduire (le Log et demi) correspondant à ce qui a été absorbé [par les bouteilles].

Rabbi Yehouda dit que, même concernant celui qui vend de l'huile « pure » à son prochain durant toute l'année, ce dernier doit accepter [que lui soit déduit] 1,5 Log, correspondant aux dépôts résiduels (qu'il devrait normalement recevoir, si l'huile qui lui était servie était de qualité ordinaire), pour [toute quantité globale de] 100 [Login].

Lois & Récits de POURIM



Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Mégila d'Esther, réflexions sur la vraie joie..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions